

COPIES : A-C LACRESSE, Y. MUEL, V. MANGEARD, MA GALILEE, C DIEUX
P. LAHACHE, I. MAQUAIRE, G. VIARD, P. ANTOINE, S. THIEBAUT, A. GEORGEON

VILLE DE PULNOY
CR N°2012-155 SA/MCC

Réunion Conseil Municipal du 29 novembre 2012

Etaient présents : MM ROYER FEUILTAINE PICCOLI HEINLY ROYER PICCOLI PERROLLAZ
ANDRE HOUDRY NICOLA WEHRLIN PELTIER CASTELA SIMON GEORGES VAGUENEZ OGIEZ
MARCHAL-BATT DEVITERNE GOUDOUT MILLOT MARCHAL

Absents excusés :

J. BOISSEZ a donné pouvoir à F. PERROLLAZ
P. BROUSSIER a donné pouvoir à M. ROYER
M. VULCANO a donné pouvoir à D. FEUILTAINE
A. FROMENT a donné pouvoir à N. HOUDRY
S. DUSSIAUX
A. ANDRE a donné pouvoir à G. ROYER à partir de la délibération n° 6

Secrétaire : D. PELTIER

Le Maire informe l'assemblée que le projet de délibération n°6 concernant les nouveaux tarifs du centre socioculturel a fait l'objet d'une modification. Le projet modifié a donc été distribué sur table. Le Conseil Municipal prend acte.

Communication au Conseil Municipal des décisions prises par le Maire en vertu de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales : pas d'observation. Le Maire précise que les nouveaux marchés de chauffe attribués à COFELY et SPIE vont permettre de réaliser des économies substantielles et souligne le bon travail des élus et des techniciens.

Approbation du compte-rendu de la séance du 27 septembre 2012 : pas d'observation.

1) Rapport d'activité 2011 du Grand Nancy

Le Maire rappelle que le rapport annuel d'activités du Grand Nancy n'est pas soumis au vote mais peut faire l'objet d'un débat. Il donne la parole aux conseillers municipaux délégués, qui rapportent chacun une partie du rapport 2011.

Le Conseil Municipal prend acte du rapport.

2) Rapport annuel 2011 du Grand Nancy sur le prix et la qualité des services d'eau et d'assainissement

F. Perrollaz présente une synthèse du rapport 2011.

Le Conseil Municipal prend acte du rapport.

3) Rapport annuel 2011 du Grand Nancy sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets

J-M Heinly présente une synthèse du rapport 2011.

Le Conseil Municipal prend acte du rapport.

4) Rapport d'activité 2011 du Grand Nancy pour la ville de Pulnoy

D. Feuiltaine présente les actions menées par le Grand Nancy sur le territoire de Pulnoy.

Le Conseil Municipal prend acte du rapport.

5) Rapport Développement Durable 2011 du Grand Nancy

J-M Heinly présente le rapport Développement Durable 2011 du Grand Nancy.

Le Conseil Municipal prend acte du rapport.

13) Demandes de subventions aux associations extérieures oeuvrant dans le domaine social

A. André présente le projet de délibération. Il est proposé d'attribuer :

- au Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles - Nancy : 50€
- à l'Association Départementale des Bibliothèques et Sonothèques des Malades dans les Etablissements Hospitaliers - Nancy : 50€ pour le fonctionnement et 50€ pour l'investissement
- à l'Association Départementale d'Aide aux Personnes Agées de Meurthe-et-Moselle (ADAPA) - Nancy : 50€
- à Médecins du Monde – Mission France Nancy : 100€
- à l'Association des Paralysés de France - Nancy : 50€
- à SOS Amitiés - Nancy : 50€.

D. Deviterne estime que les motifs avancés dans le projet de délibération pour l'attribution des subventions n'ont pas de raison d'être, il n'est pas nécessaire d'exposer tant de détails dans la délibération.

Le Maire répond que les détails ont le mérite de rendre les règles d'attribution transparentes.

Vote : à l'unanimité.

A. André quitte la séance.

6) Modification des tarifs et du règlement d'occupation du centre socio-culturel

M. Ogiez précise que le projet de délibération sur table a fait l'objet d'un ajout du dernier paragraphe et donne des précisions sur les modalités de calcul des nouveaux tarifs.

Le Maire souligne la nécessité de revisiter ces tarifs.

N. Goudout est surprise par le montant exorbitant du tarif appliqué pour une location de week-end.

M. Ogiez répond que les tarifs ont été calculés en tenant compte du coût réel du bâtiment : fluides, personnel, sans tenir compte de l'amortissement du matériel investi.

M. Royer remarque que certaines associations bénéficient de mise à disposition permanente pour des manifestations précises, mais souhaite savoir si les autres associations peuvent elles aussi bénéficier de mise à disposition gratuite.

Le Maire répond que la délibération prévoit bien une attribution gratuite par an pour les associations et qu'une éventuelle deuxième demande sera délibérée par le Conseil Municipal. C'est déjà le cas, rien ne change dans le domaine.

N. Goudout estime que ces tarifs de location vont représenter un énorme budget pour une famille souhaitant louer la grande salle pour un mariage.

Le Maire répond que la salle Galmiche peut accueillir un grand nombre de personnes.

D. Deviterne craint que ces tarifs élevés engendrent une diminution du nombre de locations, notamment avec la « concurrence » de la salle des 4 vents. D. Deviterne propose que si deux demandes de locations de la salle des 4 vents sont établies pour la même date, un tirage au sort soit réalisé et que celui qui n'aura pas été tiré au sort puisse bénéficier de la salle Galmiche au même tarif que celui des 4 vents.

Le Maire répond que la rigueur de gestion ne permet pas d'attribuer des tarifs spécifiques. De plus, il est rare que 2 mariages soient fêtés au même moment.

Vote : 4 contre

22 pour.

7) Validation de la révision du plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée

L. Wehrlen explique l'objet de la délibération et en donne lecture.

Vote : à l'unanimité

8) Résidences Vertes : signature du traité de concession avec l'aménageur Cirmad-Est

J-M Heinly donne lecture du projet de délibération.

Vote : à l'unanimité

9) Résidences Vertes : approbation du cahier des charges général de cession

J-M Heinly donne lecture du projet de délibération.

N. Goudout fait remarquer que la précision du cahier des charges est impressionnante et instructive.

Vote : à l'unanimité

Le Maire remercie tous les partenaires extérieurs qui ont permis de faire aboutir ce document.

10) Résidences Vertes : signature de la convention tripartite Ville/Grand Nancy/Cirmad fixant les modalités de paiement de la redevance du diagnostic archéologique

J-M Heinly donne lecture du projet de délibération.

Vote : à l'unanimité

11) Résidences Vertes : vente des parcelles AP10 et AP12 à Cirmad Est

F. Perrollaz explique l'objet de la délibération.

Vote : à l'unanimité

12) Résidences Vertes : vente des chemins ruraux dits des Noires Terres et de la Grande Vanne

F. Perrollaz donne explication du projet de délibération.

Vote : à l'unanimité

14) Dématérialisation des actes : signature de l'avenant à la convention « Actes » entre la ville et la Préfecture de Meurthe-et-Moselle

D. Feuilltain donne lecture du projet de délibération.

D. Deviterne fait une remarque de forme au sujet du 4^{ème} paragraphe.

Vote : à l'unanimité

15) Coupes de bois : tarifs 2012-2013

L. Wehrien donne lecture du projet de délibération et précise que la réception des stères sera faite par la commune.

Vote : à l'unanimité

16) Logement de fonction

D. Feuilltain donne lecture du projet de délibération.

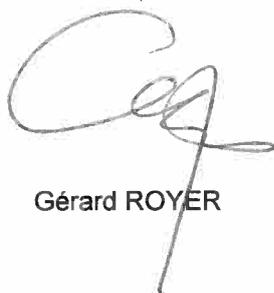
N. Goudout : que devient l'occupante du logement ?

Le Maire répond que la proposition d'acheter le logement lui a été faite et que sa réponse est en attente.

Vote : à l'unanimité.

Fait à Pulnoy, le 21 décembre 2012

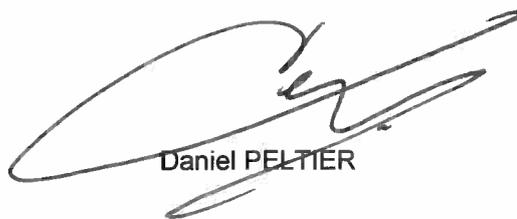
Le Maire,



Gérard ROYER



Le secrétaire de séance,



Daniel PELTIER

